

Edito **Juillet 2013**
La dynamique est bien lancée

Un an déjà ! Le 21 juillet 2012, la naissance de l'association était officiellement déclarée. Elle concrétisait des mois de préparation. A la veille de notre deuxième assemblée générale, les 126 adhésions recueillies dans toute la Presqu'île et bien au delà confirment le désir de voir stoppée enfin la dégradation de l'île et engagée sa restauration.

La dynamique ainsi créée a bénéficié, dès le départ, du soutien du Conservatoire du littoral, qui nous a accordé une autorisation d'occupation temporaire. Elle s'est trouvée renforcée, fin 2012, par l'entrée en scène du Conseil général, désigné gestionnaire par le Conservatoire. Sa politique volontariste en faveur des espaces naturels et son souci d'impliquer les acteurs locaux permet une synergie entre toutes les parties prenantes. La création, en juin, d'un comité de gestion, marque la mise en oeuvre des premières mesures concrètes sur la base de nos préconisations. Il réserve bien sûr une place à la municipalité de Piriac, aux associations de protection de la nature et à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Les actions à court terme sont privilégiées cette année : certaines dans la continuité comme le gardiennage estival. D'autres concernent le milieu naturel : l'échardonnage et les inventaires naturalistes mobilisant les compétences de l'association et des plongeurs de la Fédération française d'études et des sports sous marins.

Un nouveau Comité de gestion en novembre définira les actions à long terme. Le cap est désormais fixé, la barre sera solidement tenue !

Michel GARNIER

Appel aux bénévoles pour l'île cet été "Bien connaître pour mieux protéger"

Les bénévoles de notre association vont relayer les gardes du conseil général pour assurer, tout l'été, une présence sur l'île. Objectif: rencontrer les plaisanciers pour les informer, les sensibiliser et réaliser les enquêtes et observations utiles à l'élaboration des actions de protection de l'île.

L'île est beaucoup plus vulnérable l'été compte tenu de l'affluence des plaisanciers. Le Conseil Général de Loire Atlantique organise la présence de deux gardes entre le 15 juin et le 15 septembre. Il prend en charge leur financement ainsi que la mise à disposition des moyens nécessaires à la bonne réalisation de leurs missions. Celles-ci incluent notamment la surveillance de l'île, divers travaux d'entretien, la distribution aux plaisanciers qui fréquentent DUMET de documents de sensibilisation au respect de l'environnement et des observations.



Si vous souhaitez participer activement au dispositif de présence sur l'île au cours de cet été, merci de vous inscrire au plus vite par mail : dumet.environnement.patrimoine@gmail.com

A la demande de notre association, soucieuse de connaître la nature de la fréquentation de l'île, deux enquêtes seront menées cet été:

-Une enquête d'observation journalière (présence humaine, observations sur la faune, la flore, conditions météo...)

-Une enquête plus précise auprès des plaisanciers, sur leur origine, leurs activités sur l'île, leurs connaissances de l'île et l'image qu'ils en ont...

Comme ces gardes estivaux n'assurent pas leurs fonctions les week-ends en raison de leur contrat de travail, le Conseil général a souhaité ces jours-là la participation de notre association, pour un complément de présence sur l'île. Nous faisons donc appel à tous nos adhérents intéressés pour venir prêter main forte... et remplir cette mission essentielle de prévention et d'observation.

Le Bureau de l'Association va tenir un agenda des permanences à assurer les samedis et dimanches de juillet, Août et début septembre. Merci de nous faire savoir si vous voulez y participer. Il suffit d'écrire dès que possible sur notre boîte mail : dumet.environnement.patrimoine@gmail.com en nous donnant vos coordonnées (pour que nous puissions vous joindre rapidement), vos disponibilités et en nous disant si vous disposez d'un bateau (les frais de transports pourront être dédommagés) ou si vous souhaitez vous joindre à une équipe qui en dispose.

Nous reprendrons contact avec vous et vous ferons parvenir tous les éléments utiles pour assurer cette mission: documents divers et questionnaires d'enquête...

Nous comptons sur vous : voici une occasion sympathique de se mobiliser concrètement pour assurer notre présence sur l'île comme ambassadeurs de notre Association et de ses valeurs....

Chantal BARBIER

Le goéland, la libellule et le pavot cornu

Non ce n'est pas le titre d'une fable mais quelques représentants de la faune et de la flore dont nous faisons le suivi. La faune et la flore ont beaucoup évolué depuis les dernières études effectuées; ils nécessitent de nouveaux recensements.

La population de goélands nicheurs, éradiquée par les renards frauduleusement introduits pour les éliminer, se reconstitue après leur disparition. A peine 90 couples occupent la zone mise en défens par des ganivelles. Ce sont maintenant les seuls oiseaux marins nicheurs de l'île, les cormorans se contentant de se poser sur les rochers les plus reculés. L'île demeure cependant fréquentée par de nombreux anatidés, passereaux et limicoles.



Calopteryx splendens photo C. Hornard

La présence de libellules peut surprendre. Mais les douves du fort carré retiennent assez d'eau, surtout cette année, pour assurer le développement des larves. Beaucoup d'autres insectes seront à inventorier.

L'abondance de l'eau a permis cette année un développement spectaculaire des renoncules aquatiques. Mais le pavot cornu est sans doute l'espèce la plus visible pour le visiteur.



Le pavot cornu photo: M. Garnier

En recolonisant l'espace nu protégé du piétinement par les ganivelles, il montre que les capacités de régénération de la flore sont réelles pourvu qu'on réalise les conditions adéquates.

Michel GARNIER

Formation: une "première" appréciée

« Mieux connaître l'île Dumet et l'Association Dumet Environnement et Patrimoine ».... sur ce sujet, la première session d'information/formation organisée le 24 juin a été suivie par 14 participants...qui ont apprécié.

Pour répondre à la demande des adhérents qui souhaitent prendre une part plus active dans les actions de notre association, le bureau a proposé une session de formation/information sur l'île Dumet et sur l'Association presque un an après sa naissance.

14 participants étaient présents ce 24 juin à 14h au Manoir de Kersalio près de Guérande. S'y sont ajoutés l'un des gardiens recrutés par le Conseil Général pour la surveillance de l'île pendant l'été et une journaliste de TéléNantes qui préparait un reportage sur l'île et l'action de notre association (voir par ailleurs).

Après un tour de table qui a permis de mieux se connaître et d'échanger sur ses attentes, chacun s'est soumis à un jeu de questions sur l'île Dumet... une façon de tester ses connaissances et d'introduire les thèmes abordés : histoire de l'île, de ses forts et de ses occupants, évolution de la faune et de la flore, les dégradations constatées et les enjeux des actions de défense de son environnement naturel et unique.

La seconde partie de l'après-midi a été consacrée aux origines et objectifs de l'association, son environnement institutionnel (rôle respectif des parties prenantes : Conservatoire du Littoral, Conseil Général, Communes) ses premières réalisations et ses projets, les aspects financiers.

Un échange d'idées a ensuite eu lieu concernant les actions jugées prioritaires, les idées nouvelles qui pourraient être mises en œuvre : actions, financements...

Chantal BARBIER

Eradiquer les chardons envahisseurs

La lutte contre l'envahissement des chardons a connu un nouvel épisode fin mai. Une équipe de techniciens du département -habituellement affectés à l'entretien des routes- et des bénévoles de l'association sont intervenus pour couper et enlever les chardons qui ont envahi une partie de l'île, avant que ces plantes ne grainent...et continuent à se multiplier.

Depuis quelques années les chardons (chardon à petits capitules *Carduus tenuiflorus*) ont colonisé la partie nord de l'île, particulièrement entre les deux plages et les forts. Ils ont couvert le sol d'un peuplement extrêmement dense, atteignant par endroit 1,5 mètre de hauteur, sur des surfaces représentant actuellement presque la moitié de l'île.



Les chardons ont envahi une partie de l'île: il faut les couper avant maturité pour les éliminer

Plantes des décombres et des friches, les chardons ont trouvé à Dumet des sols favorables, imprégnés du nitrate provenant des fientes des milliers de goélands qui y ont occupé massivement l'île jusqu'aux années 1990.

Le caractère invasif de leur développement pose deux types de problèmes : privées de lumière, les plantes indigènes, de taille plus réduite, sont soit purement et simplement éliminées soit fortement perturbées dans leur croissance. Il en résulte un appauvrissement de la flore de la zone concernée au bénéfice d'une seule espèce banale. Par ailleurs, le passage des visiteurs dont la présence est autorisée dans ce secteur de l'île est rendu difficile par la densité et le caractère piquant de cette végétation.

suite page 3

DEP: Un an de travail

Voici les actions et les événements qui ont ponctué cette première année de travail de l'association. Rendez-vous à l'assemblée générale à 20h30 le 17 juillet au Manoir de Kersalio à Guérande.

2012

17 avril: Conférence « Sauvons l'île Dumet » organisée par Pen Kiriak

21 juillet: Création de Dumet Environnement et Patrimoine

Juillet: ouverture du blog

Juillet-août: Premières opérations de sensibilisation auprès des plaisanciers sur l'île et divers lieux publics avec distribution de flyers

8 septembre: Assemblée générale constitutive de l'association à Kersalio

16 octobre: Décision du Conseil général de signer une convention de gestion avec le Conservatoire du littoral

1^{er} décembre: Lettre de Dumet N°1 pour la centième adhésion

21 décembre: Conseil d'administration et pot de fin d'année

2013

12 février: Signature de l'Authorisation d'Occupation Temporaire (AOT) avec le Conservatoire du littoral

17 avril: Organisation d'un déplacement sur Dumet avec Claude Naud, Vice président du Conseil général, des représentants de ses services, le CAUE, des élus de la municipalité de Piriac, le Conservatoire du littoral

20 avril: conseil d'administration

1 mai: Lettre de Dumet N°2

18 mai: Création d'une page Facebook

21 mai: Participation à l'opération de coupe des chardons sur l'île avec les services techniques du Conseil Général.

25-26 mai: Stand à la Fête de la Nature à La Turballe

18 juin: Premier comité de gestion à l'initiative du conseil général

24 juin: Séminaire d'information formation pour les adhérents « Mieux connaître l'île Dumet »

29-30 juin: début de l'inventaire des fonds sous marins.

5 juillet: Lettre de Dumet N°3

17 juillet: Assemblée générale ordinaire au manoir de Kersalio.

La coupe des chardons envahisseurs (suite) page 3

L'élimination des chardons est une des actions programmées par notre association **Dumet Environnement et Patrimoine** pour restaurer la végétation indigène. Seule une intervention mécanique est susceptible d'atteindre ce résultat : une coupe à la débroussailleuse avant la fructification. La reproduction par les graines (en fait des akènes pourvus d'une aigrette qui favorise une large dispersion) est ainsi rendue impossible. Le caractère annuel ou bisannuel de la plante évite aussi son maintien dans le sol par des organes souterrains.

Les surfaces assez considérables à traiter nécessitent une main d'oeuvre importante ; elle est fournie par les employés du Conseil général qui assurent habituellement l'entretien des routes.

Les bénévoles de l'association se chargent de l'enlèvement des plantes coupées et de leur stockage dans un lieu déterminé (la bergerie) pour éviter le retour au sol des sels minéraux par décomposition des produits de la coupe. Quant au nitrate accumulé dans le sol, son lessivage par les eaux d'infiltration laisse espérer, au fil des années, sa diminution progressive.

Deux opérations auront été menées cette année. Elles seront à renouveler sans relâche pendant plusieurs années. L'expérience a montré que la répétition de ce traitement est indispensable pour éradiquer la plante. Alors pourront repousser les pavots cornus et, espérons-le, bien d'autres belles espèces aujourd'hui disparues.

Michel GARNIER

Etat des lieux des fonds sous-marins autour de Dumet Les plongeurs se sont mis à l'eau

L'inventaire des fonds sous-marins autour de Dumet est engagé. Le programme prévu sur 3 ans, a été validé et financé (en partie) par le conseil général. Les plongeurs ont commencé le travail.

L'objectif est de réaliser un inventaire précis de la faune et flore sous-marine depuis la zone des marées jusqu'à 15 mètres qui est la profondeur maximum aux alentours de l'île Dumet. Cet inventaire est une "première" sur un domaine du Conservatoire du Littoral, propriétaire de l'île.



Après chaque plongée, les observations et photos sont enregistrées sur ordinateur et analysées

La première session s'est déroulée le dernier week-end de juin. Samedi matin 29: formation des plongeurs au protocole de l'inventaire. L'après-midi: plongée, relevés et photographies, traitement informatique des données enregistrées. Dimanche matin : plongée et exploitation scientifique des observations. Une équipe de 12 plongeurs a participé à cette opération. 24 plongées de préparation et d'observation ont été réalisées en tout. Les plongeurs -sportifs bénévoles- appartiennent au Comité Régional Bretagne Pays de la Loire de la Fédération française des sports sous-marins. Deux autres week-end de plongées et d'observation sont prévues, l'un en septembre, l'autre en octobre.

Jean-Claude JULIEN

Rendez-vous de l'été

Conférence du prof. Alain Miossec sur la protection du littoral

A l'initiative de notre association **Dumet Environnement et Patrimoine**, Alain MIOSSSEC, Professeur émérite (géographie) de l' Université de Nantes, donnera une conférence sur le thème de la protection du littoral salle de Meniscoul à Piriac le 30 juillet à 20H30.



Le professeur Alain Miossec

Le professeur Miossec place sa réflexion du "local que l'on voit" au "global dont on n'a parfois qu'une vision très partielle". Changement climatique ou réchauffement climatique et avec quelles conséquences pour nos littoraux du fait de l'élévation du niveau des océans ? Questions à poser, situation à envisager avec le recul qu'autorise la recherche scientifique et sans entrer dans des polémiques souvent stériles.

DUMET à TéléNantes

La télévision TéléNantes a diffusé le 29 juin un reportage consacré à l'île Dumet et à l'action de notre association.



J.P Barbier interviewé par la journaliste Anne Judic devant le fort Carré

Pour voir le reportage diffusé dans l'émission " Carrefour de l'info", cliquez sur le lien ci-dessous:

<http://www.telenantes.com/Actualite/Carrefour-de-l-info/2013/06/Carrefour-de-l-info5>

ou allez sur le site web de TéléNantes et tapez DUMET pour voir ou revoir le film.

Le Fort carré: quelle superficie ?

L'assureur voulait savoir la superficie des locaux à assurer. Plus facile à demander qu'à fournir. Résultat de nos recherches au fort de Vincennes !

Lorsque notre association a signé, en février dernier, la convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) avec le Conservatoire du littoral, propriétaire de l'île, nous sommes devenus, en quelque sorte le « locataire » de l'île Dumet, et notamment du Fort carré. La Convention prévoyant la souscription par **Dumet Environnement et Patrimoine** d'une assurance, nous nous sommes rapprochés de Compagnies d'assurances, qui nous ont immédiatement posé la question de la superficie du Fort carré.

Perplexité du bureau à laquelle Michel Garnier a rapidement mis fin en proposant de retrouver les plans de construction du Fort, au 19ème siècle, pour disposer ainsi de toutes les réponses à nos questions. Plus facile à dire qu'à faire

J'ai été mandaté par le bureau pour aller plonger dans les archives militaires détenues, pour leur plus grande partie, au Service Historique de la Défense, au Fort de Vincennes à Paris. Après quelques recherches, j'ai retrouvé les rapports du Génie militaire de Nantes qui ont servi de base, à la construction du Fort carré sur l'île Dumet en 1847 et 1848, mais pas les plans détaillés car ce Fort est un « réduit de batterie type 1846 », l'un des tout premiers construits sur les 160 érigés sur les côtes françaises entre 1847 et 1880. Les archives consultées contenaient de nombreuses pièces pour justifier du positionnement du Fort, de sa hauteur compte tenu du glacis protecteur qui l'entoure mais pas les plans détaillés, considérés comme des plans type.



Le fort carré comporte trois niveaux dont deux, couverts, sous la terrasse d'artillerie

Ce que l'on peut dire, d'après les documents d'époque, c'est que la terrasse d'artillerie du Fort, mesurerait (à vérifier) 23,30 m x 14,8 m soit 345 m². Elle surplombe 2 niveaux couverts : le premier servant de dépôt de munitions, d'entrepôt pour les armes et notamment deux obusiers et trois canons de 12, et de magasin à vivres ; le second de casernement pour les 60 hommes de la garnison. Mais les murs extérieurs et intérieurs ont des épaisseurs variables pouvant aller de 1,50 m pour protéger le dépôt de munitions, 1,20 m pour les autres murs extérieurs de ce niveau et seulement 0,60 m pour le niveau de casernement. Quelle superficie SHON ? Le mieux serait peut être de faire intervenir un géomètre plutôt que de se fier à des archives historiques d'une époque qui n'avait pas encore inventé le concept de surface habitable. Mais cette donnée est-elle, elle-même, pertinente compte tenu de l'état actuel d'« inhabitabilité » du bâtiment qui n'a évidemment ni eau ni électricité mais, en revanche, subit de fortes infiltrations d'eau de pluie ...

Jean-Pierre BARBIER

Tous à vos appareils photo cet été

Pour sensibiliser résidents et estivants, notre association a lancé un concours photo intitulé "Faune et Flore du littoral, de la Vilaine à la Loire".

Les photos de paysages sont admises. Les prises de vue sont possibles jusqu'à la fin de l'été 2013. Les photos seront encadrées par les photographes. Tout tirage reçu et quelle que soit la dimension de l'image, doit être monté sur un carton léger (ép: maxi 2 mm) et mesurer précisément 30x40 cm. Aucun cadre, sous-verre ou attache n'est admis. Les photos non montées, de présentation non conforme ou en mauvais état ne seront ni jugées ni exposées.

renseignements: <http://dumet.environnement.patrimoine1.overblog.com>